



Département d'Etudes, de Recherches
et d'Observation



Conférence débat de Paul DURNING

LE 1^{ER} JUIN 2010
DE 9H30 A 12H30

LA SUPPLÉANCE FAMILIALE,
QUELLE RÉALITÉ EN 2010 ?

CREAI DE PICARDIE/IRFFE
Amphithéâtre Alain Segret
12 rue des deux ponts
80044 AMIENS cedex 1

Le CREAL de Picardie, lieu de réflexions, de débats et de rencontres des professionnels du secteur social et médico-social vous propose une conférence de Paul Durning.

Paul DURNING est professeur de sciences de l'éducation, à l'université de Paris Ovest Nanterre La Défense. Il a dirigé l'Observatoire national de l'enfance en danger, dont il a participé à l'élaboration, de 2004 à 2009.

Ses recherches portent sur l'éducation des enfants dans la famille et les interventions en protection de l'enfance. Il a publié de nombreux articles et ouvrages notamment sur les questions liées à l'enfance maltraitée, aux interventions éducatives en direction des familles et à l'éducation des enfants en internat.

Paul DURNING, en collaboration avec Dominique FABLET, explore depuis de nombreuses années les dispositifs de suppléance familiale en internat.

Ses ouvrages les plus connus sont :

- ✓ *Éducation familiale, acteurs processus et enjeux* (P. U.F. 1995, 1999 ; remanié en 2006 aux Éditions L'Harmattan)
- ✓ *Enfants maltraités ou en danger, l'apport des pratiques socio-éducatives*. Rédigé en collaboration avec Gérald Boutin (Dunod 1994, 1999 ; réédité en 2008 chez L'Harmattan).

RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE

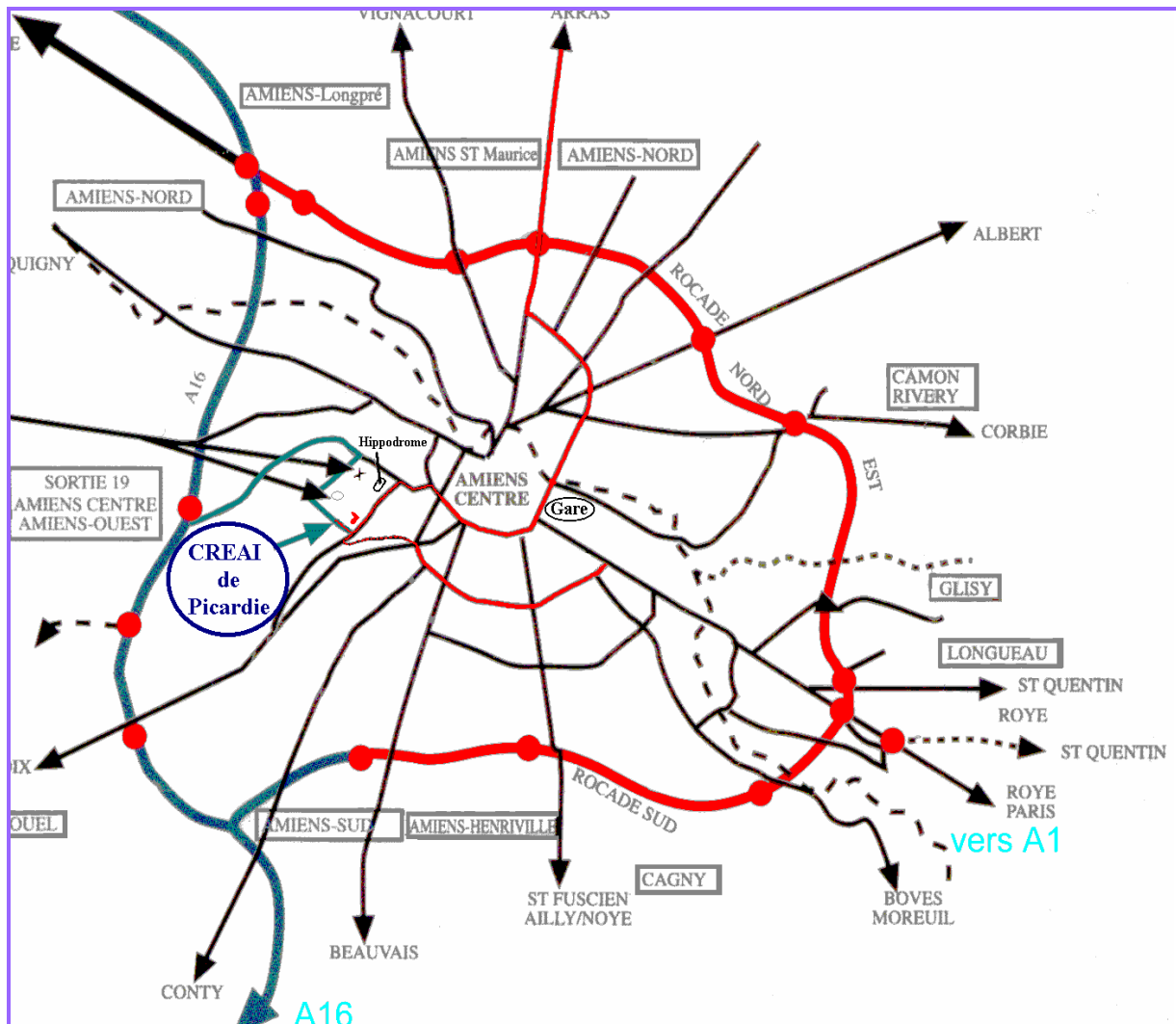
Élever un enfant est une activité qui se déroule dans la durée et met en jeu : un cadre, des adultes occupant des positions et des statuts différenciés, un réseau relationnel et des pratiques éducatives quotidiennes.

Chronologiquement, le premier enjeu de la construction du concept de suppléance familiale était de dénommer la spécificité du fait d'élever un enfant en dehors de son groupe familial dit naturel (Durning, 1986).

Une idée-force était de spécifier la suppléance de la substitution. La distinction permettait en outre d'envisager une place au parent de l'enfant placé. Progressivement, des auteurs ont tenté de décomposer la suppléance familiale en insistant sur la possibilité de suppléances partielles. Aujourd'hui, nous mettons l'accent sur les relations entre la suppléance et l'activité parentale, parce qu'effectivement peu de suppléances sont totales (les parents sont appelés à coopérer) et parce que la prise en charge en situation de suppléance est relativement fréquemment temporaire (Mackiewicz, 1998, 2005 ; Houzel, 1999).

Après avoir évoqué la construction de ce concept, nous soulignerons une spécificité des processus éducatifs en internat, avant d'évoquer la multiplication de formes d'interventions associant séparation possible et action au sein du domicile. La conclusion insistera sur les différentes positions éducatives que de tels dispositifs appellent.

PLAN D'ACCÈS au Site du CREAI de PICARDIE - IRFFE 12, rue des Deux Ponts - 80044 AMIENS CEDEX 1



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Aurore DUBOIS, attachée de direction

CREAI de Picardie

6, rue des deux ponts - 80044 AMIENS CEDEX 1

Tél. : 03.22.52.23.35 - Fax : 03.22.52.61.99

<http://creai-picardie.fr> - Email : creai.picardie@wanadoo.fr